

# Biodéchets L'intendance ne suit pas

Plus d'un an après l'entrée en vigueur de l'obligation de tri à la source des biodéchets, quel bilan en tirer ?

Les déchets organiques issus de l'alimentation ou des jardins présentent l'intérêt de pouvoir être valorisés en compost ou en biogaz. Pourtant, selon Noémie Brouillard, experte biodéchets chez Zero Waste France, « 40 % seulement des Français disposent aujourd'hui d'une solution de tri à la source de leurs biodéchets ».

## La nécessité d'une communication nationale

« Plus d'un tiers des citoyens disent ne pas être assez informés et sensibilisés au tri à la source des biodéchets », souligne Noémie Brouillard, alors même que les collectivités développent de nombreuses incitations. « Nous faisons beaucoup de prévention et nous assurons la tenue de formations au compostage », confie le maire de Béost (Pyrénées-Atlantiques, 228 habitants), Jean-François Regnier. Même constat du côté du maire de Bures-sur-Yvette (Essonne, 9 481 habitants), Jean-François Vigier : « Des tracts explicatifs ont été postés dans chacune des boîtes aux lettres des habitants et des plaquettes plus détaillées sont à leur disposition. » Pour autant, selon lui, « il y a un réel besoin de communication globale, via des spots à la télévision ou à la radio ». Noémie Brouillard confirme : « Nous avons contacté le ministère de l'Écologie afin d'avoir une campagne de communication nationale. »



**Noémie Brouillard**,  
experte biodéchets chez Zero Waste France  
« 40 % seulement des Français  
disposent aujourd'hui d'une solution  
de tri à la source de leurs biodéchets. »



**Jean-François Vigier**,  
maire de Bures-sur-Yvette (Essonne, 9 481 habitants)  
« Il faut permettre aux collectivités  
de s'organiser. »

## En panne de moyens financiers

Mais ce sont surtout les bacs de collecte spécifiques ou l'aménagement des points d'apport volontaire qui font défaut. Car de nombreux territoires sont à la traîne, faute de moyens, et de profondes disparités se constatent dans le déploiement du dispositif. Pour cause, le Fonds vert, l'un des principaux soutiens financiers des collectivités, a été réduit à la baisse en 2024 puis, une nouvelle fois, avec la loi de finances de 2025. Et de nombreuses collectivités refusent d'augmenter la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, privant de financement ce service public de gestion des biodéchets. « Nous avons passé tout le mandat sans augmenter la taxe afin de ne pas engendrer de surcoût pour nos concitoyens », explique Jean-François Vigier. Par conséquent, outre ceux qui pratiquent eux-mêmes le compost, « seuls 20 % des ménages ont accès soit à une collecte en porte-à-porte, soit à des points d'apport volontaires dédiés », souligne Noémie Brouillard.

## Un cadre peu contraignant

« Un tiers des déchets ménagers sont aujourd'hui composés de biodéchets », déplore Noémie Brouillard. Néanmoins, aucun objectif de performance, de résultat, ni aucune sanction ne sont posés pour les collectivités ne répondant pas à l'obligation de tri à la source. De même, aucune obligation n'est fixée pour les ménages et celle des metteurs sur le marché n'est pas très contraignante. De son côté, Jean-François Vigier estime qu'il convient de faire preuve de « souplesse afin de permettre aux collectivités de s'organiser ».

Clothilde Bonno

## Objectif 2026

À défaut de seuils quantitatifs nationaux définis, Zero Waste France s'est fixé un objectif ambitieux : passer de 83 kg annuels par habitant de biodéchets encore présents dans les ordures ménagères résiduelles aujourd'hui à 39 kg en 2026.

# Déchets papiers Faut-il généraliser le « Oui Pub » ?

Inverser les règles pour réduire le gaspillage de supports papier qui ne trouvent pas les lecteurs : telle est la bonne idée de « Oui Pub ». Retour très positif d'une collectivité test, Leff Armor communauté (Côtes-d'Armor, 27 communes, 31 782 habitants).



**Dominique Prigent**,  
vice-président en charge de l'environnement et  
de la politique des déchets de Leff Armor communauté  
(Côtes-d'Armor, 27 communes, 31 782 habitants)  
« Cette démarche contribue à  
un changement de comportement. »

« À Leff Armor communauté, ce ne sont pas moins de 400 tonnes de papier qui pourraient être épargnées de traitement », lance Dominique Prigent, vice-président en charge de la politique des déchets et adjoint au maire de Lanvollon (1 907 habitants). Cette projection résulte de l'expérimentation dans laquelle la communauté de communes s'est engagée avec treize autres territoires. Avec ce dispositif, il n'est plus question de signaler son refus de recevoir des prospectus mais de demander, avec un autocollant « Oui Pub », à être destinataire.

## Une baisse des papiers collectés

L'expérience s'est organisée en deux étapes : d'abord, les annonceurs ainsi que les distributeurs de publicité ont été mobilisés et les habitants des communes de Leff Armor communauté informés par une couverture médiatique nationale et locale. Ensuite, à compter de septembre 2022, l'autocollant « Oui Pub » a été diffusé auprès des habitants qui le souhaitaient, grâce au partenariat avec les communes qui les mettaient à disposition à leur accueil. Le taux d'apposition de l'autocollant s'approche des 16 % de boîtes aux lettres du territoire. « Ce deuxième temps a également permis la collecte d'indicateurs demandés par l'ADEME et le ministère de la Transition écologique, pilotes du projet au niveau national », explique Dominique Prigent.

PHOTO © DR

Au final, selon l'évaluation et grâce aux boîtes aux lettres témoins, le constat est positif : les règles ont été respectées par les annonceurs. En effet, les tonnes de déchets papiers

collectés sur ces territoires ont diminué par rapport à la période précédente : entre 20 % et 70 % de réduction, avec une moyenne de 48 %. En baisse également, la part des imprimés publicitaires dans ces tonnages.

## Une économie de 75 000 euros

À Leff Armor communauté, dans un contexte d'augmentation constante des coûts de collecte et de traitement des déchets, cette baisse des déchets a permis une économie de 75 000 euros sur l'année 2023. « Cette économie, couplée aux subventions du ministère de la Transition écologique et de l'ADEME, a couvert les frais de cette expérimentation (hors moyens humains internes) s'élevant à 55 000 euros (communication, comptage des boîtes aux lettres et frais divers) », précise Dominique Prigent. Et de conclure : « Nous souhaitons une prolongation de cette expérimentation sur notre territoire, car nous sommes convaincus que le succès de cette démarche pourrait inspirer d'autres territoires et contribuer à un changement de comportement à l'échelle nationale. »

Les représentants des territoires pilotes et leurs habitants sont ainsi plutôt satisfaits, observe le rapport d'évaluation national. Reste toutefois un effet pervers avec la création de nouveaux impacts environnementaux. « Un moindre recours au papier a sans doute accéléré la transition vers une communication digitalisée. Or, la communication par voie numérique impose une nécessaire sobriété », conclut le rapport national. **JDM**

Clémence Villedieu

## Transports par câble Une solution pour décarboner les mobilités ?

Les ascenseurs valléens ? Certaines stations de sports d'hiver en rêvent tandis que d'autres ont déjà franchi le pas.

Saint-Gervais-les-Bains (Haute-Savoie, 5 678 habitants) a lancé en 2024, en collaboration avec d'autres acteurs publics et privés, un mode original de déplacements : le Valléen. Ce transport par câble permet de relier le bas et le haut de la vallée en donnant accès directement à la station de ski. Fonctionnant à l'année, avec 100 000 passages mensuels, il diminue le trafic routier d'environ 15 000 voitures par an et contribue ainsi à réduire de 12 à 15 % l'empreinte carbone de la vallée.

### Une collaboration entre collectivités

Construit et exploité par la société des téléportés Bettex-Mont d'Arbois, l'ascenseur a tout de même coûté 45 millions d'euros pour transporter jusqu'à 1 200 personnes par heure dans des télécabines confortables de dix places assises. Porté par le maire de Saint-Gervais, Jean-Marc Peillex, ce projet a pris forme grâce à une collaboration financière entre le département, la région, l'exploitant et



Jean-Marc Peillex,

maire de Saint-Gervais-les-Bains (Haute-Savoie, 5 678 habitants)

« Comme tout transport public, ce n'est pas rentable financièrement, mais très rentable en termes de mobilité adaptée. »

la commune (pour un million d'euros). De quoi couvrir la construction de deux nouvelles gares ainsi que de deux lignes de télécabines. Un projet d'envergure, sans investissement de l'État qui, « malgré les promesses, n'a pas versé un centime », souligne Jean-Marc Peillex.

### Les lycéens se retrouvent en bas des pistes

Une initiative qui pourrait faire des émules depuis l'annonce des Jeux olympiques alpins à l'horizon 2030. En attendant, le Valléen soulage l'unique axe routier entre le Fayet et Saint-Gervais, et les habitants peuvent se rendre sans véhicule d'un bourg à l'autre pour arriver ensuite en quelques minutes au pied des pistes de ski. Au-delà du concept de mobilité douce et durable, le Valléen a changé la vie des retraités comme des jeunes. « Certains lycéens de Saint-Gervais, mais aussi des Contamines, de Megève, de Combloux et de Praz-sur-Arly grimpent ainsi en quelques minutes jusqu'aux remontées mécaniques pour faire une pause entre les cours », dit-on à la communauté de communes du Pays du Mont-Blanc (Haute-Savoie, 10 communes, 45 310 habitants).

### Un transport public durable

Si les plaisirs montagnards ne sont pas absents, « il s'agit d'abord d'un transport public et non d'un transport touristique », assure Jean-Marc Peillex, également président de l'intercommunalité. Comme tout transport public, ce n'est pas rentable financièrement, mais très rentable en termes de mobilité adaptée au besoin de la population. Il suffit de regarder le développement de ce type de mobilité dans les vallées suisses », détaille le maire de Saint-Gervais, persuadé que le Valléen sera reproduit ailleurs dans les Alpes. Mais, pour reconquérir la montagne sans voiture ni pollution, il faudra disposer de très sérieuses ressources financières et compter en même temps sur un alignement de la gouvernance politique entre les différentes collectivités concernées. Si toutes les stations ne pourront pas se permettre un tel investissement, des projets sont à l'étude comme la liaison de Bourg-d'Oisans à Huez ou comme celle de Grenoble à Chamrousse. Bozel (Savoie, 2 024 habitants), village de Tarentaise situé en aval de Courchevel (Savoie, 2 295 habitants), a été désigné pour être l'un des villages olympiques de 2030, ce qui devrait relancer l'ascenseur valléen Bozel-Courchevel. **UDM**

Dominique Hervé